

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

# 2024

Sur le prix et la qualité du Service Public  
des déchets ménagers et assimilés



SYTEVOM



# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DU SYTEVOM</b>	<b>P.5</b>
<b>ASPECTS FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES</b>	<b>P.8</b>
<b>BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITÉ</b>	<b>P.12</b>
<b>PRÉVENTION ET NOUVELLES FILIÈRES</b>	<b>P.24</b>
<b>COMMUNICATION ET SENSIBILISATION</b>	<b>P.32</b>



# ÉDITO DU PRÉSIDENT



**M. Joël BRICE**  
**Président du SYTEVOM**

## *Une année à la hauteur des Jeux*

Si pour notre pays, l'organisation des Jeux Olympiques à Paris aura marqué de très belle manière l'année 2024, pour notre collectivité également elle fut une année exceptionnelle, et ceci à plusieurs titres :

En premier lieu, le chiffre encore très important concernant les tonnages traités sur notre centre de Tri : en additionnant nos propres tonnages, ceux de notre partenaire Pays de Montbéliard Agglomération et ceux résultant du dépannage de notre homologue du SMET 71 en attente de mise en service de son centre de tri, ce sont près de 28 165 tonnes qui ont été triées à Noidans le Ferroux.

Puis la confirmation de la baisse continue des déchets encombrants issus de nos 35 déchetteries : de 17 500 tonnes en 2018 nous sommes, en 2024 en dessous des 8 000 tonnes vouées à l'enfouissement. Et nous allons encore faire mieux afin de réduire notre impact environnemental.

Ou encore, le record, moins « rassurant » pour le coup, concernant les tonnages de déchets verts déposés en déchetterie : près de 26 000 tonnes ! Du jamais vu. Cela doit nous faire réfléchir ainsi que nos usagers (habitants, collectivités et professionnels) à des solutions plus vertueuses et nettement plus écologiques (mulshing, compostage individuel, broyage, paillage) alternative indispensable au dépôt en déchetterie avec ce qu'il induit en coût de transport et de traitement ou d'empreinte carbone. Changer les habitudes sera un futur challenge.

Et enfin dans la mise en œuvre des nouvelles REP des marchés Ecomaison et Valobat, l'obtention pour notre régime de transports, du marché de transport et de massification sur un vaste territoire autour de notre plateforme Symétri. La réussite de ce véritable défi illustre le sens permanent de l'innovation qui est la marque de notre collectivité.

Ces résultats dont vous trouverez les illustrations dans les pages suivantes, sont le fruit d'un travail collectif porté par tous les agents du Sytevom, soutenu par l'ensemble des élus et l'adhésion des 260 000 habitants de notre territoire. Merci à toutes et tous.

Bonne lecture.

**Le Président**  
**Joël BRICE**



# PRÉSENTATION DU SYTEVOM

# LES MISSIONS DU SYTEVOM

Le **SYTEVOM** (**S**Yndicat mixte pour le **T**ransfert, l'**É**limination et la **V**alorisation des déchets ménagers) est une collectivité territoriale dont les missions s'articulent autour de trois axes principaux :

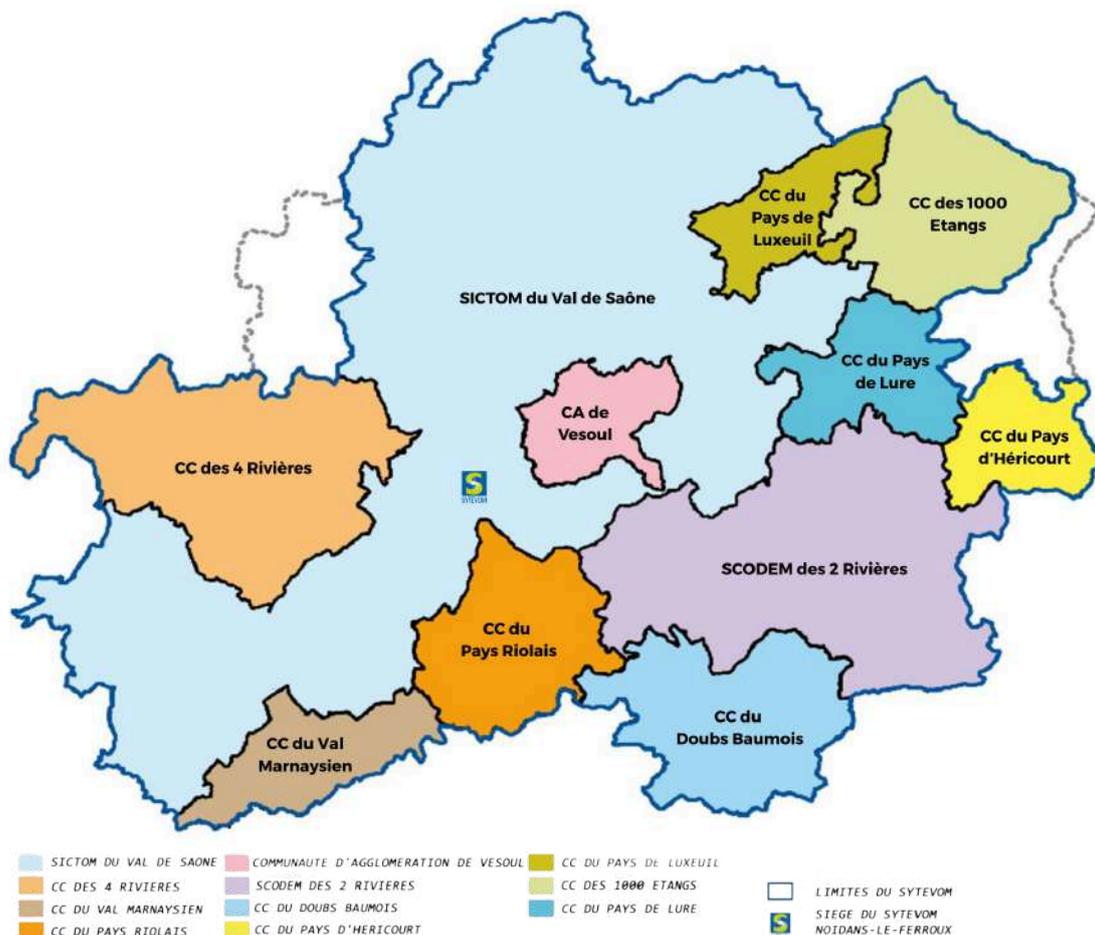
- le traitement et la valorisation des ordures ménagères ;
- l'organisation du tri des matières issues de la collecte sélective ;
- la gestion des déchetteries sur son territoire.

Ce syndicat est né de l'union de plusieurs syndicats intercommunaux de collecte, issus des communautés de communes de la Haute-Saône, ainsi que de certaines communes limitrophes du Doubs.

Au 31 décembre 2024, le SYTEVOM compte :

**11 adhérents**, représentant **628 communes**  
pour un total de **260 124 habitants** regroupés.

## LE TERRITOIRE



# DES MOYENS

Depuis la mise en service, en octobre 2006, de son Centre de Valorisation des Déchets situé à Noidans-le-Ferroux, le SYTEVOM assure l'organisation du tri et du traitement des déchets.

L'usine bénéficie depuis 2009 de procédés industriels performants et de contrôles rigoureux, ce qui lui a permis d'obtenir la certification ISO 50001.

Les installations du SYTEVOM comprennent :

- **1 Unité de Valorisation Énergétique (UVE)**, d'une capacité de traitement de **42 000 tonnes par an**.
- **1 Centre de tri**, dont la capacité est de **30 000 tonnes par an**, dédié aux déchets recyclables issus de la collecte sélective en porte-à-porte.
- **5 quais de transfert** (dont 1 privé) répartis sur le territoire, permettant d'optimiser la logistique et le transport des déchets.
- **1 700 points d'apport volontaire (PAV)** – pour le verre et le papier – soit en moyenne **1 PAV pour 150 habitants**.
- **35 déchetteries**, en accès libre et gratuit pour les particuliers. Les professionnels (artisans, commerçants) y sont également accueillis, sous conditions, moyennant une participation financière en fonction de la nature et du volume des apports.
- **SYMETRI (SYTEVOM Métiers du TRI)**: une plateforme dédiée au tri et à la massification des déchets, principalement issus des déchetteries, pour en améliorer la valorisation.

# UNE ORGANISATION

Le SYTEVOM est administré par un Conseil Syndical composé de 31 délégués, désignés par les collectivités adhérentes. L'exécutif du syndicat est constitué d'un Président et de 5 Vice-Présidents, élus parmi les membres du Conseil. Le Conseil Syndical se réunit en moyenne cinq fois par an, en complément des nombreuses réunions des commissions de travail et du Conseil d'exploitation de la régie.

## • **Président :**

**Joël BRICE**

Autour du représentant de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil siègent 5 Vice-Présidents :

## • **1ère Vice-Président :**

**Jean-Claude MAURICE**

Président de la Communauté de Communes du Doubs Baumois en charge des finances, du suivi des installations du Centre de Valorisation des Déchets (Centre de Tri et UVE).

## • **2ème Vice-Président :**

**Éric MASOYE**

Président du SICTOM du Val de Saône en charge de la politique de gestion des bio-déchets, des déchets verts et agricoles, ainsi que de l'évolution des statuts de la collectivité et de la supervision des déchetteries de la zone Nord.

## • **3ème Vice-Président :**

**Alain BIZZOTO**

Président du SCODEM des 2 Rivières, en charge de la régie déchetteries, du suivi de SYMETRI et de la supervision des déchetteries de la zone Sud.

## • **4ème Vice-Président :**

**Jean VALLEY**

Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, en charge de la supervision des déchetteries de la zone Est, ainsi que des relations avec l'aire urbaine (Pays de Montbéliard - Grand Belfort et Sertrid).

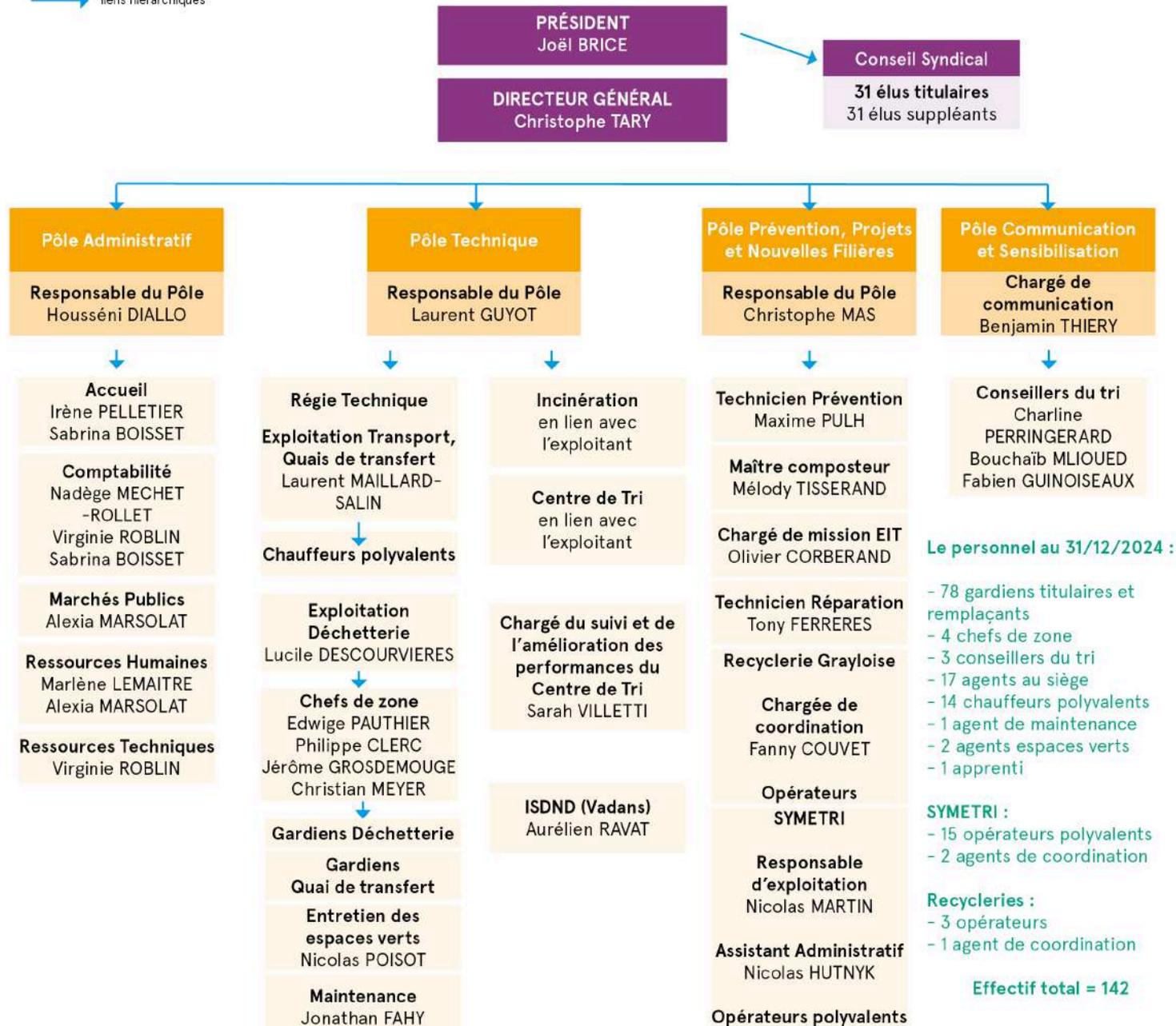
## • **5ème Vice-Président :**

**André GAUTHIER**

Vice-Président de la Communauté de Communes du Val Marnaysien, en charge du développement de la Recyclerie Grayloise, de la supervision des déchetteries de la zone Ouest, de la gestion de la forêt de Vadans et des relations avec le Grand Besançon et le SYBERT.

# ORGANIGRAMME

→ liens hiérarchiques





**ASPECTS  
FINANCIERS ET  
BUDGÉTAIRES**

# DES MOYENS

Le budget consolidé du SYTEVOM, hors éléments exceptionnels, s'élève à environ **29,3 millions d'euros** pour l'exercice 2024. Il comporte une section de fonctionnement permettant d'assurer la gestion courante de ses activités et une section d'investissement afin de financer ses projets.

Dans la perspective de donner une vision synthétique et objective de la situation financière de la collectivité, nous avons retenu depuis plusieurs années, le même indicateur, c'est-à-dire le niveau de l'épargne brute.

Rappelons que cette épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement après avoir retranché les dépenses réelles de fonctionnement. Appelé également autofinancement brut, cet indicateur permet de mesurer la capacité de la collectivité à affecter cet excédent à la couverture de ses investissements et au remboursement de sa dette.

Comme il est précisé dans le tableau ci-dessous, cet excédent s'établit au 31 décembre 2024 à 7 438 458€. Il est en forte hausse (+45%) sous le double effet de la maîtrise de nos dépenses malgré un contexte inflationniste renchérissant nos coûts et de l'optimisation de nos principales recettes. En effet les recettes en provenance des éco-organismes ont connu une augmentation exceptionnelle qui vient couronner le niveau de performance record du Centre de Tri en 2023. De plus, la forte activité consolidée en 2024 génère des recettes conséquentes et encore en progression en provenance de nos partenaires. Les recettes de fonctionnement ont ainsi augmenté de 7% entre 2023 et 2024 pendant que les dépenses ont ainsi baissé de 1%.

## ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE

Dépenses	Natures de dépenses	2020 (€)	2021 (€)	2022 (€)	2023 (€)	2024 (€)
Charges à caractère général	Préstation de transport et de traitement des déchets, fonctionnement des installations, taxes (TGAP)	13 500 465	15 784 437	15 737 437	17 844 159	17 139 654
Charges de personnel et frais assimilés	Salaires, charges et cotisations	3 171 911	3 281 565	3 699 966	3 989 966	3 989 535
Atténuation de produits		0	0	0	0	0
Autres charges de gestion courante	Subventions, reversements aux adhérents	1 580 091	1 459 323	1 374 377	1 525 289	1 631 750
Frais financiers	Intérêts des emprunts contractés pour la réalisation du Centre de Valorisation des Déchets	950 460	962 284	928 217	883 075	828 151
Charges exceptionnelles	Subventions exceptionnelles	5 941	246 148	14 310	5 029	11 328
Dotations aux provisions	Provisions pour la post-exploitation du site de Vadans	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>19 208 434</b>	<b>21 733 898</b>	<b>23 591 963</b>	<b>23 957 519</b>	<b>23 610 417</b>
Recette	Nature de recettes	(€)	(€)	(€)	(€)	(€)
Atténuation de charges		83 687	33 051	76 298	56 018	138 947
Produits des services	Recettes issues de la revente d'électricité, de matériaux, de la facturation d'enlèvement des OM aux adhérents	8 165 685	10 093 333	12 538 817	12 965 217	13 106 385
Fiscalité		0	0	0	0	0
Dotations et participations	Cotisations des adhérents, subventions de l'ADEME, participations des éco-organismes	13 536 838	14 594 511	14 427 456	14 595 745	16 927 686
Autres produits de gestion courante		52 031	84 390	82 427	81 955	235 323
Produits financiers		554 854	554 854	554 854	554 854	554 854
Produits exceptionnels		80 027	105 760	34 707	825 742	85 690
Reprises		0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>22 473 123</b>	<b>25 465 899</b>	<b>27 714 558</b>	<b>29 079 531</b>	<b>31 048 885</b>
<b>Epargne brute</b>		<b>3 264 689</b>	<b>3 732 001</b>	<b>6 122 595</b>	<b>5 122 012</b>	<b>7 438 468</b>

Rappelons qu'à contrario d'autres collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils départementaux), le SYTEVOM ne perçoit pas de fiscalité. Les 11 collectivités adhérentes chargées de la collecte des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) lui versent deux types de contributions. La première est une cotisation assise sur la base de la population regroupée au sein de la collectivité adhérente. La seconde est une tarification à la tonne d'ordures ménagères prises en charge et traitées par le SYTEVOM.

En 2024, afin d'atténuer la progression des coûts de fonctionnement sous l'effet du contexte inflationniste, la cotisation par habitant a été fixée à 32€ HT et la tarification du traitement des OM est passée à 123.50€ HT/tonne hors TGAP. La poursuite de l'augmentation de la TGAP a toutefois porté le tarif payé par l'adhérent à 137.50€ HT/ tonne (TGAP incluse).

Tarification pour les adhérents	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Cotisation par habitant</b>	19,65€ HT	19,65€ HT	20€ HT	29€ HT	29€ HT	30€ HT	32€ HT
<b>Traitement OM (la tonne)</b>	117€ HT	120€ HT	120€ HT	125€ HT	126€ HT	130€ HT	137,50€ HT
<b>dont TGAP</b>	12€	12€	6€	11€	12€	13€	14€

Pour l'année 2024, les dépenses d'investissement se sont établies à 5,67 millions d'euros dont 2,02 millions d'euros consacrés au remboursement des emprunts.

Cette année aura été marquée par des investissements conséquents : nouvelle tranche des travaux de construction de la recyclerie nouvelle génération à Arc-les-Gray (1 541 000€), poursuite du renouvellement de nos équipements pour environ 1 350 000€ (camions, semi-remorques, bennes, conteneurs...), amélioration des déchetteries et quais (241 000€), aménagements forestiers (116 000€), aménagements de la plateforme SYMETRI notamment pour le déploiement des filières REP (314 000€),...





Les travaux de la future Recyclerie Grayloise ont démarré au cours du deuxième trimestre 2024. Le coût total du projet est estimé à près de 4,5 millions d'euros.



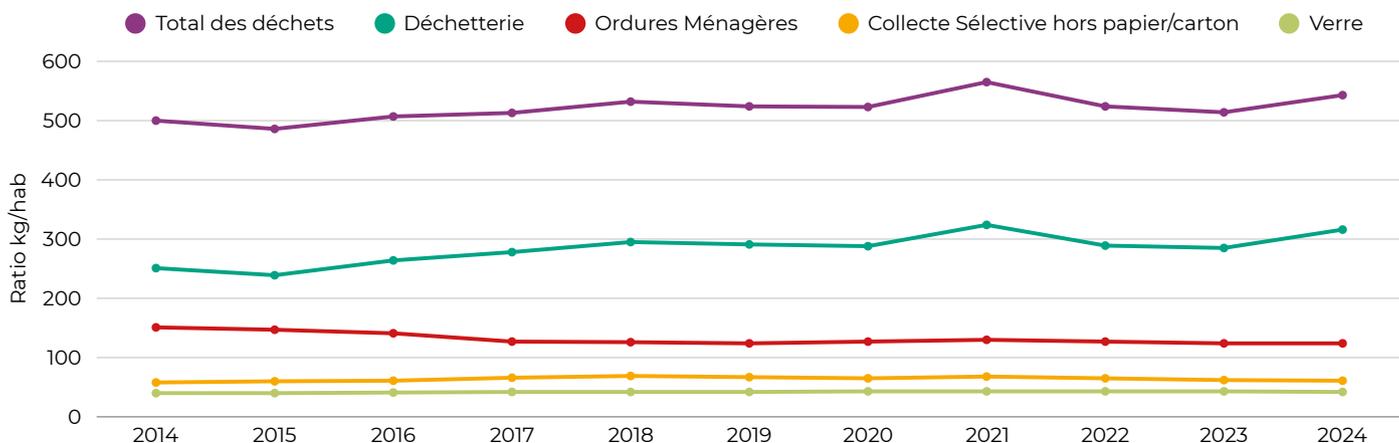
**BILAN ET  
INDICATEURS  
D'ACTIVITÉ**

# ÉVOLUTION DES RATIOS DES DÉCHETS MUNICIPAUX SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES (EN KG/HABITANT/AN)

Le SYTEVOM exerce plusieurs compétences dans le domaine de la gestion des déchets: le transfert et le traitement des ordures ménagères, le traitement des déchets issus de la collecte sélective, la gestion des déchetteries ainsi que la gestion des conteneurs d'apport volontaire, destinés au verre et au papier.

La collecte des ordures ménagères et celle des matières recyclables est assurée par les syndicats de collecte, les Communautés de Communes et d'Agglomération.

Ces derniers sont responsables de l'organisation des tournées de ramassage sur leurs territoires respectifs.



en kg/habitant/an	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Déchetterie</b>	251	239	264	278	295	291	288	324	289	285	316
<b>Ordures Ménagères</b>	151	147	141	127	126	124	127	130	127	124	124
<b>Collecte Sélective hors papier/carton</b>	58	60	61	66	69	67	65	68	65	62	61
<b>Verre</b>	40	40	41	42	42	42	43	43	43	42	42
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>486</b>	<b>507</b>	<b>513</b>	<b>532</b>	<b>524</b>	<b>523</b>	<b>565</b>	<b>524</b>	<b>514</b>	<b>543</b>

# LES ORDURES MÉNAGÈRES

## EVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES DEPUIS 2014

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	kg/habitant
<b>2014</b>	37 850,68 t.	-4%	250 998 hab.	0,14%	150,8
<b>2015</b>	35 922,04 t.	-5%	251 063 hab.	0,02%	143,08
<b>2016</b>	35 244,48 t.	-2%	250 283 hab.	-0,30%	140,82
<b>2017</b>	33 812,43 t.	-4%	266 208 hab.	6,36%	127,02
<b>2018</b>	33 392,54 t.	-1%	265 239 hab.	-0,36%	125,9
<b>2019</b>	32 905,05 t.	-1%	264 438 hab.	-0,30%	124,43
<b>2020</b>	33 436,35 t.	+2%	263 327 hab.	-0,42%	126,98
<b>2021</b>	34 008,59 t.	+2%	261 090 hab.	-0,47%	129,76
<b>2022</b>	33 149,99 t.	-2%	261 291 hab.	-0,25%	126,87
<b>2023</b>	32 201,82 t.	-2,8%	260 517 hab.	-0,29%	123,60
<b>2024</b>	32 307,41 t.	+0,3%	260 124 hab.	-0,15%	124,20



2024 a vu le maintien des tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Avec un ratio inférieur à 125kg/an/habitant, notre territoire s'illustre une nouvelle fois pour la réduction des déchets.



Deux lieux de traitement sont identifiés : le site principal de Noidans-le-Ferroux et l'usine partenaire du SERTRID située à Bourogne (90) qui assure le traitement d'une partie des ordures ménagères du secteur Nord-Est du département pour une raison de proximité.

Afin de mener à bien ses compétences, le SYTEVOM dispose de plusieurs « outils » : l'usine de valorisation énergétique pour le traitement et les quais de transfert pour l'optimisation des transports.

# L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Construite par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a accueilli près de **42 000 tonnes de matières** cette année. Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui incinère **5,5 tonnes/heure**. L'exploitation est confiée à l'entreprise SUEZ au travers d'un marché public.



Le four a une capacité de **42 000 tonnes**, réparties ainsi :

- **78% d'ordures ménagères**
- **19% de refus de tri**
- **3% de déchets non dangereux d'activités économiques**

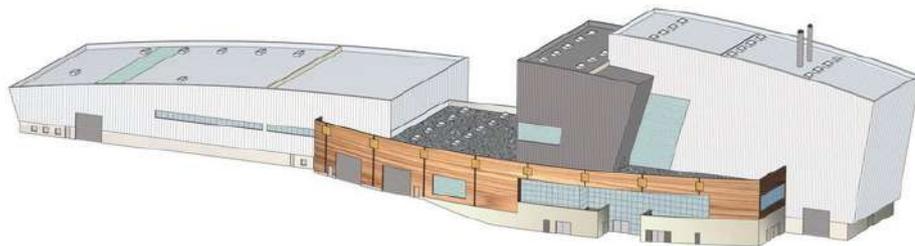
La valorisation énergétique des déchets incinérés produit en 2024 **18 121 MWh**, utilisés à 25% pour fournir en électricité le Centre de Valorisation des Déchets et revendus à des fournisseurs d'énergie (70%).

Les sous-produits de la combustion encore appelés mâchefers, d'un tonnage égal à environ **6 000 tonnes**, sont criblés et déferrailés. Ils font l'objet d'une valorisation matière sous forme de **sous-couche routière**. La ferraille et les non-ferreux sont quant à eux valorisés en sidérurgie.



## Le saviez-vous ?

La fosse à déchets de l'UVE fait 2000m<sup>3</sup> soit 7,5m de profondeur pour 27,5m de long et 9,5m de large. Elle permet outre le stockage des déchets, une préparation et une homogénéisation des déchets pour un fonctionnement des installations 7j/7, 24h/24.



# LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Le SYTEVOM dispose de **deux centrales photovoltaïques**, implantées sur d'anciens centres d'enfouissement technique réhabilités. L'une est située à Vadans, l'autre à Scey-sur-Saône, à proximité immédiate de la déchetterie. Ce projet a vu le jour grâce à un partenariat entre le SYTEVOM et la société Urbasolar, acteur majeur du photovoltaïque en France. Les deux centrales ont été mises en service en mai 2022.



**1 667 805 kWh**

production 2024 à Vadans

**2 508 299 kWh**

production 2024 à Scey-sur-Saône



La centrale de Scey-sur-Saône, plus grande de Haute-Saône

Le site de Scey-sur-Saône en quelques chiffres :

**2,8**

hectares

**6 700**

panneaux solaires

**1500**

répond à la consommation de 1500 foyers

Elles affichent une capacité de production cumulée de 4 175 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 500 foyers (hors chauffage). L'électricité produite par les panneaux est acheminée vers des onduleurs, qui la convertissent avant qu'elle ne soit réinjectée dans le réseau via un transformateur.

Les panneaux photovoltaïques utilisés sont de fabrication française, assemblés en Alsace, un choix qui reflète l'engagement du SYTEVOM en faveur des circuits courts et de la filière industrielle nationale.

Le parc a une durée de vie estimée à 40 ans. En fin d'exploitation, l'ensemble des équipements est entièrement démontable et les panneaux peuvent être recyclés, conformément aux engagements environnementaux pris par l'exploitant.



# LES QUAIS DE TRANSFERT

Au nombre de 5 (dont 4 sont la propriété du SYTEVOM), ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la logistique des déchets: elles permettent de regrouper les ordures ménagères et les déchets issus de la collecte sélective en différents points du territoire, afin d'optimiser leur transport vers le Centre de Valorisation des Déchets (CVD) de Noidans-le-Ferroux.

Cette organisation est particulièrement adaptée aux caractéristiques du territoire du SYTEVOM, étendu et peu densément peuplé, où les distances entre les zones de collecte peuvent être importantes.

Les camions-bennes effectuent leur vidage à proximité, dans ces quais de transfert, ce qui limite les kilomètres parcourus. Les déchets sont ensuite reconditionnés dans des semi-remorques de grande capacité, optimisant ainsi le transport en direction de l'usine de traitement.



- **Apporteurs Quai de Transfert Arc-les-Gray :**

SICTOM Val de Saône, CC du Val Marnaysien et CC des 4 Rivières

- **Appporteur Quai de Transfert Echenans :**

CC Pays d'Héricourt

- **Apporteurs Quai de Transfert Les Magny :**

CC du Doubs Baumois, SCODEM des 2 Rivières et CC Pays de Lure

- **Apporteurs Quai de Transfert Saint-Sauveur :**

CC 1000 Etangs, CC Pays de Luxeuil et SICTOM Val de Saône

- **Appporteur Quai de Transfert Vesoul :**

CA de Vesoul

## TONNAGES AYANT TRANSITÉS PAR LES QUAIS DE TRANSFERT

	Arc-lès-Gray	Echenans	Les Magny	Saint-Sauveur	Vesoul
<b>OM adhérents</b>	4 325 t.	2 774 t.	6 970 t.	5 439 t.	7 085 t.
<b>Collecte Sélective en porte-à-porte</b>	2 656 t.	1 256 t.	3 977 t.	3 381 t.	1 969 t.
<b>TOTAL</b>	<b>6 981 t.</b>	<b>4 030 t.</b>	<b>10 947 t.</b>	<b>8 820 t.</b>	<b>9 054 t.</b>

# LA COLLECTE SÉLECTIVE



Avec son centre de tri totalement modernisé en 2021, le SYTEVOM dispose d'un équipement moderne et performant. Capable de trier jusqu'à 30 000 tonnes de matières à l'année, l'outil répond parfaitement bien aux besoins du territoire.

Plus encore, il offre la possibilité d'accueillir la collecte sélective d'autres collectivités partenaires (Pays Montbéliard Agglomération) et de proposer des capacités de dépannages pour des collectivités en demande. Cet équipement permet une grande adaptation grâce à un process composé de 8 modules de tri optiques.

## LES EMBALLAGES, LE PAPIER ET LE CARTON (ENTRANTS)

Ce flux correspond en majorité à la collecte sélective en provenance des bacs jaunes de chaque collectivité adhérente sur le territoire. Depuis mi-2016, les consignes de tri se sont étendues sur notre périmètre aux pots, barquettes et films (expérimentation qui est devenue le référentiel national depuis début 2023). Le centre de tri réceptionne les matières. Ce site est certifié ISO 14 001 depuis 2008. Le marché d'exploitation de cette installation a été renouvelé auprès de la société COVED groupe PAPREC en octobre 2019.



Si le SYTEVOM est propriétaire de l'ensemble du centre de tri, il a confié son exploitation à la société COVED par le biais d'un marché global de performance. 11 types de matériaux y sont séparés, incluant les nouvelles matières, dans ses installations de tris mécaniques, optiques et manuels. Les cartons des déchetteries sont quant à eux simplement conditionnés en balle sans sur-tri (comme sur deux autres sites à Faimbes et à SYMETRI).

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	kg/habitant
<b>2014</b>	14 496,00 t.	5%	250 998 hab.	0,14%	57,75
<b>2015</b>	14 998,00 t.	4%	251 063 hab.	0,02%	59,74
<b>2016</b>	15 309,00 t.	2%	250 283 hab.	-0,30%	61,16
<b>2017</b>	17 589,00 t.	14%	266 208 hab.	6,36%	66,07
<b>2018</b>	18 251,28 t.	4%	265 239 hab.	-0,36%	68,81
<b>2019</b>	17 709,43 t.	-3%	264 438 hab.	-0,30%	66,97
<b>2020</b>	17 172,74 t.	-3%	263 327 hab.	-0,42%	65,21
<b>2021</b>	17 770,66 t.	3%	262 090 hab.	-0,47%	67,80
<b>2022</b>	16 968,92 t.	-4,5%	261 291 hab.	-0,25%	64,94
<b>2023</b>	16 037,22 t.	-5,5%	260 517 hab.	-0,30%	61,55
<b>2024</b>	15 917,41 t.	-0,7%	260 124 hab.	-0,15%	61,19

### Tonnages de Collecte Sélective :

- De nos adhérents = 15 917,41 t.
- Du Pays de Montbéliard (partenariat) = 8 306,58 t.
- en provenance du SMET 71 = 3 202,76 t.
- en provenance du SYDOM du Jura = 744,76 t.

**Soit 28 171,5 t. triées à Noidans-le-Ferroux**

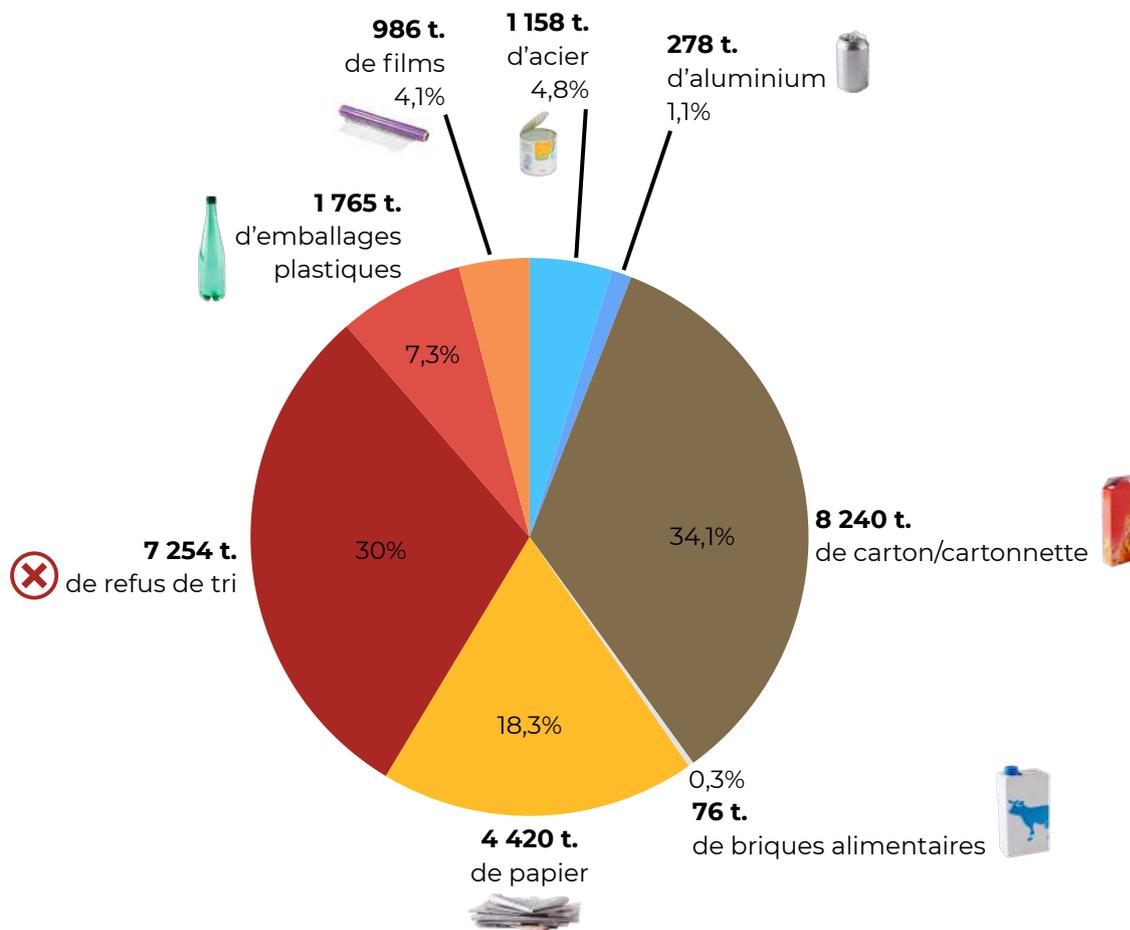
**61 kg / an / hab.**

performance Collecte Sélective au centre de tri

**81 kg / an / hab**

performance Collecte Sélective avec le papier et le carton

## LES CHIFFRES SUR LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX (SORTANTS)



## LE VERRE



Collectés en point d'apport volontaire dans toutes les communes du SYTEVOM, les tonnages de verre recyclés chez notre prestataire, atteignent en 2024, 10 876 tonnes soit 41,8 kg/hab.

En 2024, nous avons poursuivi le renouvellement des conteneurs avec l'illustration de notre territoire.



Ce sont ainsi 27 nouveaux conteneurs qui ont été mis en place en 2024.

## LE PAPIER



En 2024, le nombre de conteneurs papier SYTEVOM s'élève à environ 92.

Les conteneurs sont principalement mis en place dans les déchetteries. En 2024, les tonnages de papier ainsi collectés ont atteint 1 080 tonnes soit 4,15 kg/hab.

En 2024, le SYTEVOM a poursuivi sa volonté d'étendre sa solution de tri de papier avec le déploiement directement chez des gros producteurs (écoles, administrations,...)

L'association SHAARL (Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure) et ses bénévoles collectent chaque année : livres, magazines, documents d'archives, partition de musique et autres en déchetterie, pour leur donner une seconde vie.

Les livres, magazines et autres trouvent de nouveaux lecteurs lors de la foire aux livres BOUQUIMANIA de Lure.

En 2024, 69 tonnes de livres ont été ainsi recyclés.



**42 KG**  
par habitant



Sont à déposer dans les conteneurs :

**tous les emballages en verre** (les bouteilles, les pots et les bocaux vides).



**4,15KG**  
par habitant



Une fois collecté, le papier est ensuite trié à SYMETRI.



**69 tonnes**  
recyclés



# L'ACTIVITÉ RÉGIE

L'exercice 2024 de la "Régie Déchetteries" est marqué par une augmentation d'activité par rapport à l'année précédente.

Le nombre de bennes collectées est supérieur de 6% par rapport à 2023.

**39 105**

tonnes collectées

**9 705**

bennes collectées

**501 931**

kilomètres parcourus

**294 177 € HT**

de budget carburant

**1 820 heures**

pour la gestion et la collecte des  
conteneurs d'apport volontaires

**1 650**

bennes meubles transportées  
pour le compte d'Eco-Mobilier

**14 chauffeurs**

polyvalents à temps plein

**2 techniciens**

à temps plein

**2 coordinateurs**

de secteur

**17**

camions porteurs

**10**

remorques

prestations de service

effectif

matériel



EN 2024, NOS CAMIONS ONT  
PARCOURU UNE DISTANCE  
ÉQUIVALENTE À **12 FOIS LE**  
**TOUR DE LE TERRE !**



Chaque benne transportée en 2024 aura coûté en moyenne 111€ HT ce qui reste compétitif par rapport à la même prestation si elle avait été confiée à un partenaire privé.

# LES DÉCHETTERIES

Elles sont au nombre de 35 sur le territoire du SYTEVOM, réparties sur l'ensemble des bassins de population pour être accessibles au quotidien par le plus grand nombre d'usagers.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers. Les professionnels sont quant à eux soumis à une tarification selon le type d'apport :

- Cartons, Papier, D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), Huiles alimentaires et de vidanges, Métaux, Textiles, Meubles, Polystyrène, Plastiques souples, Huisseries, Plâtres, Bois, Déchets inertes : **GRATUIT**
- Plastiques rigides (si point de collecte dédié) : **GRATUIT**
- Déchets verts : **22€ / m<sup>3</sup>**
- Encombrants : **42€ / m<sup>3</sup>**
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : peintures, solvants,... : **3€ par tranche de 0 à 5 litres ou kg**

**35 déchetteries**

sur tout le territoire

**316 kilos**

d'apport par habitant

**974 089 passages**

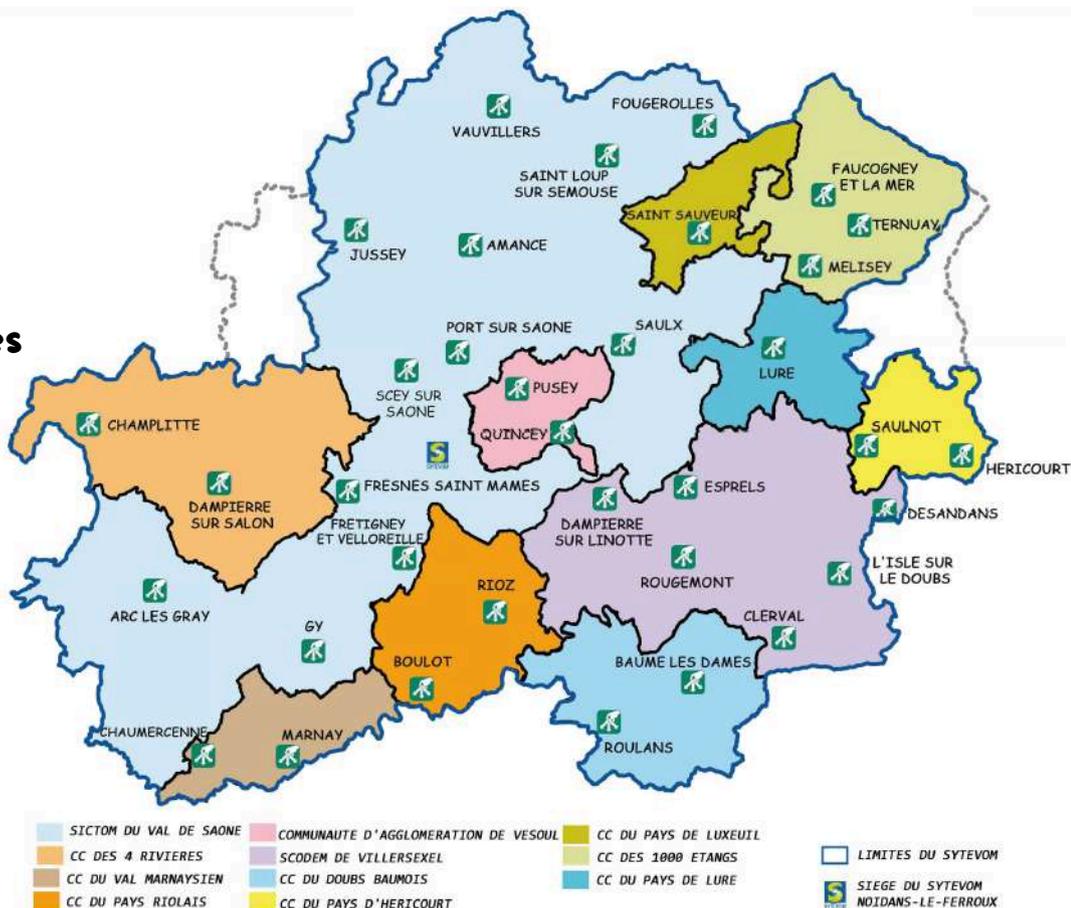
recensés en déchetterie

**5 504 nouveaux badges**

distribués

**256 nouveaux badges**

attribués aux professionnels



## LES PRINCIPALES MATIÈRES APPORTÉES EN DÉCHETTERIES :

	Tonnage	%	kg/hab/an
Déchets verts	25 335,64	30,79	97
Gravats	15 462,86	18,79	59
Bois	12 156,10	14,77	47
Encombrants	7 646,64	9,29	29
Meubles	5 521,57	6,71	21
Ferraille	3 820,32	4,84	15
DEE (appareils électriques)	3 253,28	3,95	12
Carton	2 839,32	3,45	11
Plâtre	1 766,15	2,14	6,8
Textiles	1 348,99	1,63	5,2
Pneus VL	586,45	0,71	2,2
Plastique Rigide	548,88	0,67	2,1
Huisseries	517,33	0,63	2
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	406,62	0,49	1,6
DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	315,00	0,38	1,2
Plastique souple	290,60	0,35	1,1
Ressourcerie	230,00	0,28	0,8
Livres	225,35	0,27	0,8
Huile de vidange	203,00	0,25	0,8
Polystyrène	118,99	non significatif	non significatif
Huile de friture	46,44	non significatif	non significatif
Cartouches	5,25	non significatif	non significatif
Films radiographiques	2,24	non significatif	non significatif
<b>TOTAL</b>	<b>82 102, 73</b>	<b>100</b>	<b>316</b>

### Campagne de réduction de l'apport des déchets verts en déchetteries

Actuellement, 97 kilos de déchets verts par an et par habitant sont confiés pour le traitement en déchetterie. Cela représente un coût supérieur à 1 million d'euros pour la collectivité.

Afin de mieux valoriser les déchets verts, des solutions existent, comme le paillage, le broyage et le compostage.

Partout sur son territoire, le SYTEVOM met en place des actions visant à la réduction et propose des solutions aux collectivités, aux professionnels et aussi aux particuliers.



### Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2024, la **filière REP PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment)** a été mise en place dans les déchetteries, entraînant quatre évolutions majeures :

- Tous les objets en bois, y compris les meubles en bois, doivent désormais être déposés dans la benne dédiée au bois.
- Un espace "Don de palettes" a été créé dans les 35 déchetteries : les usagers peuvent y récupérer gratuitement palettes et cagettes afin de leur offrir une seconde vie.
- Le déploiement des filières spécifiques pour le plâtre et les menuiseries vitrées sur l'ensemble des 35 déchetteries.
- Les dépôts de bois, plâtre, menuiseries vitrées et déchets inertes deviennent gratuits pour les professionnels.



# PRÉVENTION ET NOUVELLES FILIÈRES

# RÉDUCTION DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

Depuis plusieurs années le SYTEVOM est engagé dans la **réduction des déchets électroniques**, à ce titre il est membre du réseau régional Ordi 3E. Afin de développer les opérations de collecte et de reconditionnement de matériel informatique auprès des entreprises, administrations et collectivités du territoire, le SYTEVOM noue régulièrement des partenariats avec des acteurs du territoire.

En 2024, le SYTEVOM a conventionné avec la Communauté de Communes de la Haute-Comté, gérante d'un fablab à Fougerolles. Au cours du mois de mai une opération de collecte de matériel a été organisée conjointement par le Fablab et le SYTEVOM auprès des nombreuses entreprises de ce territoire. 5 entreprises ont participé à l'opération :

- La Rochère (Passavant-la-Rochère)
- Distillerie Peureux (Fougerolles)
- Bois de la Lanterne (Dampierre-les-Conflans)
- Confwell (Conflans-sur-Lanterne)
- Beck Technologie (Aillevillers-et-Lyaumont)

Au total ce sont 50 postes informatiques qui ont été collectés ainsi que des pièces de serveurs et différents accessoires. 16 ordinateurs ont pu être reconditionnés par le fablab avec le soutien de stagiaires de Online Formapro.

Le matériel reconditionné a été redistribué afin d'équiper différents sites et services du territoire :

- Bibliothèque d'Aillevillers et Lyaumont
- 8 sites périscolaires
- Antennes France Service de Saint-Loup-sur-Semouse et Vauvillers
- Résidence des Ballastières à Saint-Loup-sur-Semouse

Ce type d'opération présente plusieurs intérêts :

- Favorise l'économie circulaire et l'économie de ressources naturelles limitées
- Réduire la quantité de déchets particulièrement complexes à traiter
- Permettre le retour à l'emploi par l'acquisition de nouvelles compétences
- Favoriser l'inclusion numérique

Au cours de l'année 2024 l'association Res'Urgence basée à Scey-sur-Saône et Saint-Albin a également proposé ce type d'opération et développé un service de reconditionnement de matériel informatique en complément de son activité de ressourcerie.



# COMPOSTAGE COLLECTIF

La réduction des biodéchets (et plus particulièrement ceux présents dans les OMr) est une priorité pour le SYTEVOM. Pour rappel les dernières caractérisations des bacs OMr ont fait ressortir un ratio de 29 kilogrammes/habitant de biodéchets (hors gaspillage alimentaire) soit 23% du contenu des OMr. Ce type de déchets peut être facilement valorisable localement et éviter ainsi des coûts de transport et de traitement pour la collectivité et les usagers.

Depuis de nombreuses années le SYTEVOM favorise le déploiement du compostage sur son territoire. Pour les habitants disposant d'un terrain ceux-ci peuvent acquérir à un tarif très compétitif des composteurs individuels. Concernant les habitants en milieu urbain, ou pour ceux ne disposant pas de terrain, le SYTEVOM propose la mise en place de sites de compostage collectif.

Un site est composé de 3 bacs en bois :



Site Le Balma à Baume-les-Dames

- **1 bac d'apport** : les habitants y déposent leurs biodéchets.
- **1 bac de structurant** : alimenté en broyat de végétaux (branchages) il permet d'équilibrer le bac d'apport et permet la bonne transformation de la matière organique en compost.
- **1 bac de maturation** : il accueille la matière transformée et permet de finaliser le processus de maturation du compost.

**891**

foyers enquêtés sur 26 sites différents

**12**

sites installés

**281**

foyers participants

**22**

référents formés

Les étapes clés pour la mise en place d'un site de compostage collectif :

- **1. Identifier le site**
  - Au moins 25/30 foyers
  - Un espace pour accueillir les bacs
  - L'autorisation du propriétaire (commune, bailleur,...)
- **2. Impliquer les habitants**
  - Enquête en porte à porte ou par formulaire internet
  - Il faut un minimum de 10 foyers intéressés
  - Identifier au moins 2 référents par site
- **3. Garantir un apport en broyat**
  - Partenariat avec les services techniques de la commune
  - Partenariat avec un paysagiste local
- **4. Former les habitants**
  - Former les référents des sites
  - Sensibiliser les habitants aux bons gestes
- **5. Installation et inauguration du site**
  - Distribution des bio seaux
  - Signature des chartes par les habitants
  - Présence des élus et de la presse



Les 5 règles à suivre pour un compost de qualité :

1. Trier les apports
2. Fragmenter les apports
3. Déposer les déchets en vrac dans le bac
4. Etaler les apports
5. Recouvrir les apports par du broyat



Signature des chartes aux habitants



Distribution gratuite de bioseau



Inauguration - site Gerlingen à Vesoul



Opération de transfert par le référent et guide composteur de la Communauté de Communes du Pays de Lure - site du Mortard à Lure



Inauguration - site Anatole France à Luxeuil-les-Bains



Site Maison des Services à Vesoul

# UNE FUTURE RECYCLERIE EXEMPLAIRE

Le SYTEVOM réalise à Arc-lès-Gray une **recyclerie innovante et innovante**, pensée comme un modèle d'économie circulaire. Le réemploi a été intégré dès la phase de construction : deux grandes charpentes métalliques ont été récupérées et reconditionnées, le bois provient d'une forêt gérée localement, et le mobilier a été choisi en priorité en seconde main. Cette démarche réduit l'empreinte carbone, soutient les filières locales et donne un sens concret à la transition écologique dans le bâtiment.

Directement connectée à la déchetterie, la recyclerie deviendra un passage obligé : les usagers seront invités à y déposer les objets encore réparables ou réutilisables avant de les jeter. Une matériauuthèque permettra à chacun d'acheter des matériaux récupérés à prix réduits, et un "auvent de gratuité" favorisera le don libre et solidaire.

Au-delà de l'aspect environnemental, le projet repose sur une gouvernance partagée avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Des emplois seront créés, notamment dans le cadre de parcours d'insertion ou pour des personnes en situation de handicap, autour d'activités de tri, réparation, vente ou animation. La recyclerie sera donc aussi un lieu de formation, d'accompagnement et de lien social.

Avec cette initiative, le SYTEVOM confirme son engagement en faveur d'un développement local, durable et solidaire. L'ouverture du site est prévue dans les mois à venir.



# RECYCLERIE GRAYLOISE

Le SYTEVOM collecte dans 6 déchetteries du secteur : Arc-les-Gray, Boulot, Dampierre-sur-Salon, Gy, Marnay et Rioz. Après avoir été réparé si besoin, puis testé, l'objet collecté sera mis en vente dans le magasin, et valorisé quand il rejoindra une nouvelle famille.



L'activité recyclerie comprend :

- La collecte et le tri des objets ;
- La valorisation, la réparation, le test ;
- La vente à petit prix ;
- La sensibilisation des habitants.

**6**

déchetteries de collecte pour la recyclerie

**52, 861**

tonnages collectés dans les 6 déchetteries

**62 086,31**

euros de ventes en 2024

**8,92**

euros de panier moyen par acheteur

**8**

bénévoles

**3**

employés



# SYMETRI LUXEUIL



Ce site, baptisé **SYMETRI** (**SYTEVOM**, **M**étiers du **Tri**) correspond à un pôle de valorisation de déchets. 17 emplois ont été créés sur le site de Luxeuil-les-Bains, sans compter les intervenants des associations qui participent au tri et à la collecte en amont. Le SYTEVOM, exploitant du site, accueille sur place une entreprise d'insertion locale « Mon Tri à La Source » (MTLS), partenaire du projet. Cette entreprise a développé un pack service pour aider les petites et moyennes entreprises à trier et à valoriser à la source leurs déchets.

Les enjeux sont de 3 ordres principaux :

- **Environnemental** : création de nouvelles filières de recyclage et optimisation des transports pour certains flux de déchets issus du réseau des 35 déchetteries.
- **Économique** : dynamisation économique d'un territoire par le développement d'activités et la résorption d'une friche industrielle.
- **Social et Solidaire** : développement de solutions d'insertion en partenariat avec « Mon tri à la source ».

**1 726 tonnes**

de carton

**136 tonnes**

de PSE

**703 tonnes**

de plastique rigide

**375 tonnes**

de plastique souple

**965 tonnes**

de papier

**1 143 tonnes**

de plâtre

**4 298 tonnes**

d'autres apports

**= 9 346 tonnes de**

**matières traitées**



Plastiques rigides



Papiers



Plastiques souples





Visite du Centre de Valorisation des Déchets avec des écoliers



Concours inter-collèges de collecte d'appareils électriques organisé dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)



Visite du Préfet de la Haute-Saône au Centre de Valorisation des Déchets



Stand au Salon des Maires et des Elus de la Haute-Saône



Sensibilisation au tri auprès du personnel de l'ADMR - secteur Jussey



Evaluation de la qualité du tri (caractérisation)



Journée Portes Ouvertes à SYMETRI



Journée Portes Ouvertes au Centre de Valorisation des Déchets



Visite du Préfet de la Haute-Saône à SYMETRI



Stand et mise en place du tri lors d'un tournoi de football



Stand de sensibilisation sur le marché de Luxeuil-les-Bains



Visite d'usagers au Centre de Valorisation des Déchets

# VISITE DE NOS INSTALLATIONS

Cette année encore, nombreuses visites se sont déroulées : Centre de Valorisation des Déchets de Noidans-le-Ferroux, déchetterie pédagogique de Pusey et le site de SYMETRI à Luxeuil-les-Bains lors d'une journée portes ouvertes.

**1447**

visiteurs au Centre de Valorisation des Déchets en 2024

**135**

visiteurs à la déchetterie de Pusey en 2024

**+ de 60**

structures accueillies

Les visites sont effectuées par nos conseillers du tri au nombre de trois. La majorité des groupes sont des établissements scolaires, élus, agents et usagers.

# NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ



Suivez l'actualité et les alertes du SYTEVOM avec  **PanneauPocket**

**100% GRATUIT** | **0% PUBLICITÉ** | **100% ANONYME**



**14 410 visites**  
sur notre site internet  
[www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)



**2 693 followers**  
sur Facebook



**233 followers**  
sur Instagram



**222 abonnés**  
sur LinkedIn

# CAP SUR 2025, ANNÉE DE MULTIPLES DÉFIS !

En dépit de nos résultats très satisfaisants quant à la réduction et à la meilleure valorisation des déchets, il reste encore de nombreux défis à relever. Notre volonté et notre énergie restent intactes.

Les perspectives pour 2025 sont déjà nombreuses :



2025 = année du réemploi = un projet phare avec la mise en service pour la fin d'année à Arc-lès-Gray de la Recyclerie Grayloise.



Agir pour réduire et mieux valoriser localement nos déchets verts : nous lançons en 2025 une campagne visant à sensibiliser tous les publics (particuliers, collectivités, professionnels) à la réduction des déchets verts. Un plan d'actions complet sera mis en route : formation des agents de déchetterie, actions de sensibilisation en déchetteries, accompagnement dans le changement des pratiques,...



L'année 2025 verra aussi un nouveau développement de notre plate-forme SYMETRI à Luxeuil-les-Bains. Plus de 10 000 tonnes de déchets triés, valorisés et des partenariats innovants comme celui tissé avec la start-up Purple Alternative. Un partenariat local qui permet de recycler les plastiques rigides collectés en déchetterie pour la fabrication de dalles équipant parkings et zones de stockage. Toute cela en mode Made In Haute-Saône !

Continuons ensemble !

Rapport annuel de l'année 2024  
Directeur de la publication : Joël BRICE  
Conception graphique : Pôle communication SYTEVOM  
Crédits photos : photothèque SYTEVOM

SYTEVOM  
"Les Fougères"  
70130 NOIDANS-LE-FERROUX  
Tél : 03 84 76 93 00  
Fax : 03 84 76 39 00  
[www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)